

# ACTION URGENTE

## UN DÉTENU UKRAINIEN MENACÉ DE VIOL

**L'avocat d'Oleg Sentsov a signalé, le 11 juin, que son client avait été roué de coups et menacé de viol alors qu'il était détenu en Crimée. Ces actes avaient pour but de le forcer à faire des aveux.**

**Oleg Sentsov** et trois autres Ukrainiens détenus au centre de détention provisoire Lefortovo, à Moscou, sont accusés d'avoir commis des actes terroristes. Le 11 juin, l'avocat d'Oleg Sentsov a accordé un entretien aux organisateurs du Festival international du film d'Odessa au cours duquel il a décrit les actes de torture et autres mauvais traitements infligés par des agents du Service fédéral de sécurité (FSB) à son client pour l'obliger à « avouer » avoir commis des actes terroristes. « Pendant trois heures ils ont tenté de lui extorquer des aveux en le rouant de coups. Ils l'ont frappé dans le dos, sur les jambes. » L'avocat a également indiqué qu'ils lui avaient retiré son pantalon et avaient menacé de le violer.

Le 30 mai, le FSB avait annoncé sur son site internet avoir placé en détention Oleg Sentsov, Alexandre Koltchenko et deux autres hommes (G. Afanassiev et A. Tchirni), expliquant qu'ils étaient soupçonnés d'actes terroristes, d'organisation d'un groupe terroriste et d'utilisation illégale d'armes à feu.

Alexandre Koltchenko et Oleg Sentsov ont demandé à rencontrer le consul ukrainien, ce qui leur a jusqu'ici été refusé. Tous deux ont maintenant pu consulter leurs avocats. Amnesty International ne dispose d'aucune information à propos des deux autres détenus.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en russe, en anglais ou dans votre propre langue :**

- demandez aux autorités de mener sans délai une enquête efficace et indépendante sur les allégations selon lesquelles Oleg Sentsov aurait été torturé et maltraité ;
- rappelez-leur que tous les ressortissants étrangers détenus en Russie ont droit à une assistance consulaire et insistez pour qu'Oleg Sentsov, Alexandre Koltchenko, Guennadi Afanassiev et Alexeï Tchirni puissent immédiatement bénéficier de cette assistance ;
- priez instamment les autorités russes de renvoyer immédiatement dans leur région Oleg Sentsov, Alexandre Koltchenko et les autres ressortissants ukrainiens de Crimée et actuellement détenus à la prison Lefortovo, à Moscou ;
- faites part de votre inquiétude quant au fait qu'Oleg Sentsov et Alexandre Koltchenko sont peut-être détenus pour s'être opposés pacifiquement à l'occupation de la Crimée, et appelez les autorités à abandonner toutes les charges retenues contre eux uniquement parce qu'ils ont exercé leur droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique.

### **VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 5 AOÛT 2014 À :**

Procureur général

Yurii Yakovlevich Chaika  
Prosecutor General's Office  
ul. B. Dmitrovka, d.15a  
125993 Moscow GSP- 3  
Russie

**Fax :** +7 495 987 58 41 / +7 495 692 17 25

**Formule d'appel :** Dear Yurii  
Yakovlevich, / *Monsieur le Procureur*  
général,

Directeur du Service fédéral de sécurité

Aleksandr Vasilievich Bortnikov  
Federal Security Service  
ul. Bolshaia Lubianka, d.1/3  
107031 Moscow  
Russie

**Fax :** +7 495 914 26 32

**Formule d'appel :** Dear Aleksandr  
Vasilievich, / *Monsieur,*

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques dans votre pays.**

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 142/14. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/EUR50/026/2014/fr>.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## UN DÉTENU UKRAINIEN MENACÉ DE VIOL

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Fin février 2014, des hommes armés ont pris d'assaut des bâtiments importants de Simferopol, la capitale de la Crimée. Le 6 mars, le Parlement criméen a voté en faveur du rattachement de la Crimée à la Russie et prévu un référendum pour le 16 mars suivant. Selon les chiffres officiels, 97 % de la population ont accepté de faire partie de la Fédération de Russie, mais beaucoup de membres des minorités ukrainienne et tatare ont boycotté le référendum. Le 18 mars, le président russe, Vladimir Poutine, a ratifié la loi rattachant la Crimée à la Russie. La législation russe a ensuite pris effet dans la péninsule. Fin avril, les avocats ukrainiens travaillant en Crimée ont été invités à renouveler leur diplôme et à appliquer le droit russe dans leur travail.

Le droit international considère qu'il y a occupation lorsqu'un État exerce un contrôle de fait sur un territoire sur lequel il n'a pas la souveraineté, sans l'accord de l'État dont dépend effectivement ce territoire. C'est le cas en Crimée. Par conséquent, Amnesty International considère cette région comme un territoire occupé. Le 27 mars 2014, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution qui « demande à tous les États, organisations internationales et institutions spécialisées de ne reconnaître aucune modification du statut de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol sur la base de ce référendum et de s'abstenir de tout acte ou contact susceptible d'être interprété comme valant reconnaissance d'une telle modification de statut ».

La quatrième Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre dispose, en règle générale : « La législation pénale du territoire occupé demeurera en vigueur » (article 64). Elle interdit également « les transferts [...] ainsi que les déportations de personnes protégées hors du territoire occupé [...] » (article 49).

Oleg Sentsov et le militant en faveur des droits sociaux Alexandre Koltchenko sont des citoyens ukrainiens arrêtés par des agents du Service fédéral de sécurité russe (FSB) dans le territoire occupé de Crimée. Oleg Sentsov a été appréhendé dans la nuit du 10 au 11 mai 2014 par des agents du FSB venus perquisitionner son domicile. Alexandre Koltchenko a quant à lui été arrêté le 16 mai, dans le centre de Simferopol, capitale de la Crimée. Ils ont été transférés à Moscou le 23 mai, en même temps que d'autres détenus ukrainiens eux aussi originaires de cette région. Oleg Sentsov et Alexandre Koltchenko ont participé à des manifestations pacifiques contre l'intervention russe en Crimée. Le premier a notamment participé aux événements d'Euromaïdan à Kiev, en Ukraine, en tant que membre du groupe de manifestants motorisés Automaïdan.

Noms : Oleg Sentsov, Alexandre Koltchenko, Guennadi Afanassiev et Alexeï Tchirni  
Hommes

Action complémentaire sur l'AU 142/14, EUR 50/027/2014, 24 juin 2014